

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734\*03

Ministère chargé de  
l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :  
13 avril 2020

Dossier complet le :  
16 avril 2020

N° d'enregistrement :  
2020-2004

### 1. Intitulé du projet

Réaménagement des cellules HAZMAT

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

AMAZON FRANCE LOGISTIQUE SAS

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Jean Stéphane PHINERA HORTH (directeur d'établissement)

RCS / SIRET

4 | 2 | 8 | 7 | 8 | 5 | 0 | 4 | 2 | 0 | 0 | 9 | 7

Forme juridique

Société par actions simplifiée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1. Installations classées pour la protection de l'environnement	Soumis à l'examen au cas par cas : projet soumis au régime de l'enregistrement sous la rubrique 4331 (stockage de liquides inflammables de catégories 2 et 3).

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet d'AMAZON consiste à réaménager les cellules L et K existantes afin d'accroître les zones internes de stockage de produits dangereux. Pour ces cellules, les modifications sont les suivantes :

- création, déplacement ou suppression de racks et/ou d'armoires de stockage afin de réaménager l'espace de stockage de la Cellule L,
- étendre le grillage qui permet de concentrer le stockage d'aérosols dans une zone dédiée et isolée du reste du stockage pour la cellule L,
- découpage de la cellule K en cellules K1 et K2 par implantation d'un mur REI 120 allant jusqu'en sous face de la toiture,
- augmentation de la capacité de la rétention déportée de 50 m3 à 230 m3,
- création d'un réseau sprinkler spécifique pour la cellule K,
- création d'écrans de cantonnement supplémentaires pour la cellule K,
- mise en place de siphons coupe-feu au niveau des avaloirs des cellules K1 et K2.
- connexion de la rétention des cellules K1 et K2 à la rétention déportée de la cellule L.

## 4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du projet de réaménagement des cellules L et K sont :

- d'accroître les quantités d'aérosols inflammables et liquides inflammables au sein de la cellule L,
- de stocker des produits inflammables classés 4331 ou 1436 au sein de la cellule K,
- de mettre en adéquation le mode de système d'extinction automatique avec les réaménagements des cellules.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet dans sa phase travaux se découpe de la manière suivante :

- Travaux de gros oeuvre au sein de la cellule K,
- Travaux de VRD (réfection enrobé, pose de la bache de réception des eaux d'extinction incendie, dévoiement réseau EU EP,
- Travaux de menuiseries (pose de portes CF, flocage au niveau des portes, pose des portes sectionnelles),
- Travaux au niveau du sprinklage (mise en place du système et essais de mise en service,
- Travaux électriques (pose des chemins de câble, des éclairages et du SSI),
- Mise en place du mobilier

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les modifications envisagées sur le site de LIL1 n'a aucune incidence sur l'environnement naturel et humain actuel du site.

En effet, l'enveloppe existante du site n'est pas modifiée et sa configuration future n'entraîne aucun changement de typologie de produits, ni de process ou d'activités.

A ce titre, les aménagements envisagés n'ont pas d'effets supplémentaires.

- sur les d'activités du site,
- sur la consommation d'eau,
- sur les rejets aqueux,
- sur les rejets atmosphériques,
- sur les nuisances sonores,
- sur la gestion des déchets,
- et sur le trafic.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis intrinsèquement au régime de l'enregistrement sous la rubrique 4331, à déclaration sous les rubriques 1436, 4320, 4440, 4441, et 4442. Le projet a fait l'objet d'un porter à connaissance déposé en préfecture en septembre 2018.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Quantité de liquides inflammables de catégorie 2 ou 3 au sein des cellules L et K	300 tonnes (régime de l'enregistrement sous la rubrique 4331)

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Rue de la Plaine 59533 LAUWIN  
PLANQUE

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. 03 ° 02 ' 20 " 38 Lat. 50 ° 39 ' 43 " 48

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

LAUWIN PLANQUE

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?** Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?** Oui  Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

Le site est soumis au régime de l'autorisation ICPE, son activité est régie par des arrêtés préfectoraux :

- Arrêté préfectoral du 30 avril 2013 pour l'exploitation d'un entrepôt de matières combustibles,
- Arrêté préfectoral complémentaire du 29 mars 2016 - Modification des rubriques ICPE
- Arrêté préfectoral complémentaire du 10 janvier - Extension des surfaces des picks towers

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Carte Geo Ide de la DREAL des Hauts de France consultée le 3 mars 2020.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site de l'observatoire des territoires du Commissariat Général à l'Egalité des Territoires (CGET) consulté le 03 mars 2020.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Carte Geo Ide de la DREAL des Hauts de France consultée le 3 mars 2020.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site de l'observatoire des territoires du Commissariat Général à l'Egalité des Territoires (CGET) consulté le 03 mars 2020.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Carte Geo Ide de la DREAL des Hauts de France consultée le 3 mars 2020.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Arrêté du 18 juillet 2013 portant approbation des cartes de bruit stratégiques des routes départementales sur le territoire du département du Nord. Arrêté du 24 décembre 2013 portant approbation des cartes de bruit stratégiques du réseau ferroviaire sur le territoire du département du Nord.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites suivants ont été consultés le 3 mars 2020 : - UNESCO, - Architecture et patrimoine, - Carte Geo Ide de la DREAL des Hauts de France.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site "sig.reseau-zones-humides.org" consulté le 3 mars 2020.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de LAUWIN PLANQUE n'est pas concerné par un PPRT ou un PPRI.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Base de BASOL / BASIAS consultée le 3 mars 2020.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site de l'Agence de l'eau dans le bassin Artois Picardie consulté le 3 mars 2020.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site du BRGM Infoterre consulté le 3 mars 2020
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Carte Geo Ide de la DREAL des Hauts de France consultée le 3 mars 2020.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Carte Geo Ide de la DREAL des Hauts de France consultée le 3 mars 2020.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Carte Geo Ide de la DREAL des Hauts de France consultée le 3 mars 2020.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de stockage de liquides inflammables supplémentaires n'engendrent pas de prélèvements d'eau.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de stockage de liquides inflammables supplémentaires n'engendrent pas de drainage de masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de stockage de liquides inflammables supplémentaires est transparent en termes de déblais/ remblais.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de stockage de liquides inflammables supplémentaires est transparent en termes de déblais/ remblais.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera implanté dans l'enceinte du périmètre du site industriel et ne conduit pas à la destruction de la biodiversité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne consomme pas d'espaces naturels, agricoles, forestiers ou maritimes car les aménagements projetés se situent dans des bâtiments déjà existants.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet de stockage de liquides inflammables supplémentaires est concerné par des risques technologiques. Les risques d'incendie liés aux cellules K1 et K2 a été traité dans le dossier de porter à connaissance de septembre 2018 au chapitre 3.2. Les effets thermiques de ces cellules restent confinés à l'intérieur des limites de propriété du site. Dans le cas de la cellule L, les flux thermiques évalués dans le PAC de 2017 ne sont pas modifiés.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de stockage de liquides inflammables supplémentaires n'est pas concerné par des risques naturels.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de stockage de liquides inflammables supplémentaires ne génère pas de risques sanitaires.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de stockage de liquides inflammables supplémentaires ne génère pas de déplacements / trafics supplémentaires.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de stockage de liquides inflammables supplémentaires ne génère pas de nuisances sonores.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet de stockage de liquides inflammables supplémentaires ne génère pas d'odeurs.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet de stockage de liquides inflammables supplémentaires ne génère pas de vibrations.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet de stockage de liquides inflammables supplémentaires ne génère pas d'émissions lumineuses.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet de stockage de liquides inflammables supplémentaires ne génère pas de rejets dans l'air.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet de stockage de liquides inflammables supplémentaires ne génère pas de rejets dans l'eau.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet de stockage de liquides inflammables supplémentaires ne génère pas d'effluents.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet de stockage de liquides inflammables supplémentaires ne génère pas de déchets.</p>

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Le site "[www.ficher-etudesimpact.developpement-durable.gouv.fr](http://www.ficher-etudesimpact.developpement-durable.gouv.fr)" et [www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr](http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr) ont été consulté le 3 mars 2020.

==> Pas de projet récent dans la zone d'étude

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les mesures ou précautions qui sont mises en œuvre pendant la phase travaux des projets, afin d'en limiter les effets potentiels sur l'environnement, sont les suivantes :

- Travaux sur un site industriel existant en dehors de toutes zones protégées (ZNIEFF, NATURA 2000, ZPPAUP, monument historique, etc.),
- Vitesse limitée à 10 km/h sur le site,
- Suivi régulier des aires de chantier,
- Rangement du chantier après chaque journée et évacuation régulière des déchets,
- Travaux interrompus entre 22 h et 7 h du lundi au samedi ainsi que toute la journée les dimanches et jours fériés,
- Contrôle et un entretien régulier des engins par l'entreprise réalisant les travaux,
- En cas d'alerte météorologique (orages violents, vents extrêmes...), le chantier sera arrêté et les engins et produits dangereux seront mis à l'abri,
- Procédure de permis de feu.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
<b>1</b>	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>2</b>	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>3</b>	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>4</b>	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>5</b>	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>6</b>	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 : Porter à connaissance relatif au projet de réaménagement des cellules HAZMAT version 4 de Septembre 2018

### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

*Laurent Planque*

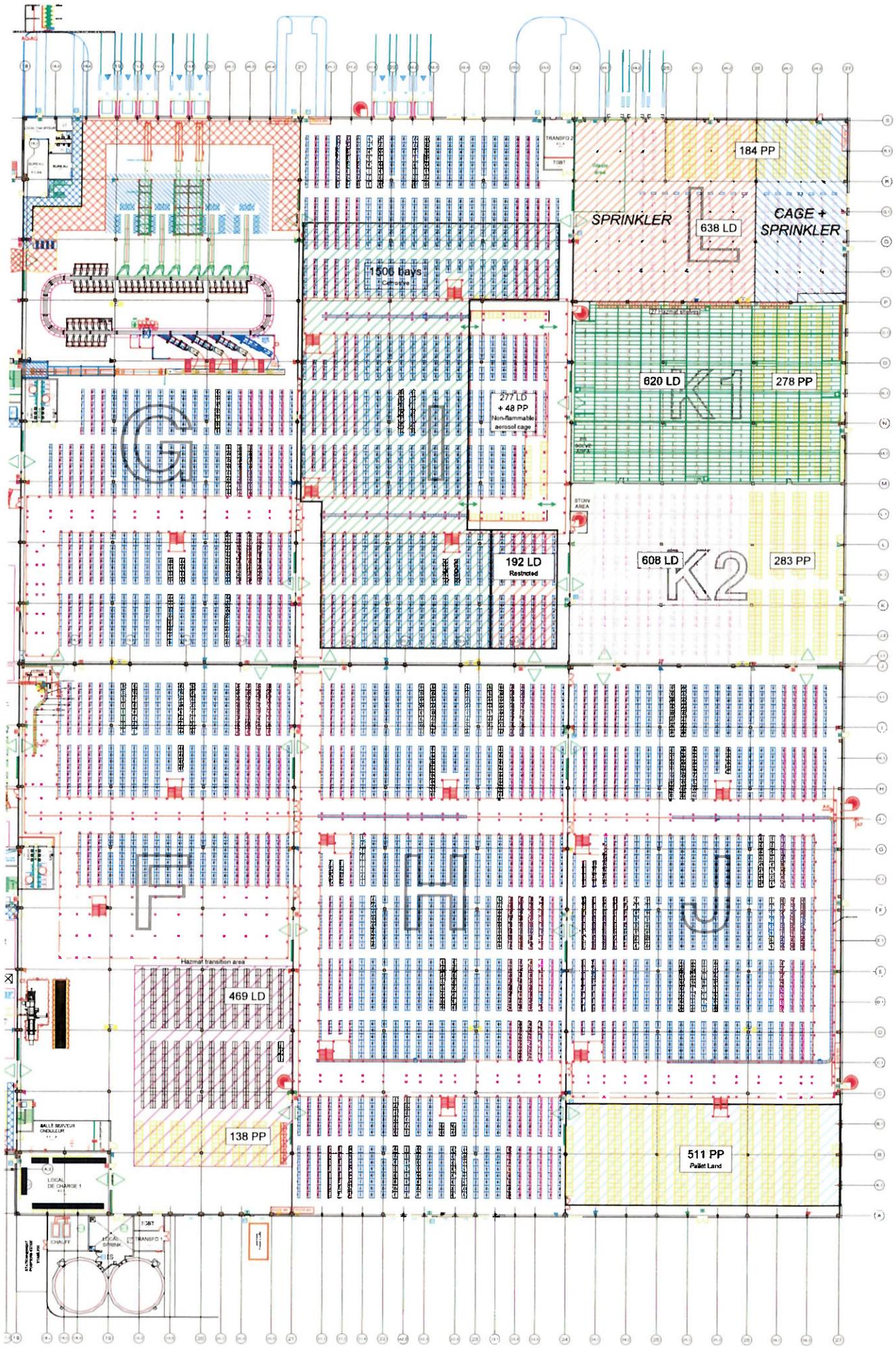
le,

*10/04/2020*

Signature

*Planque*



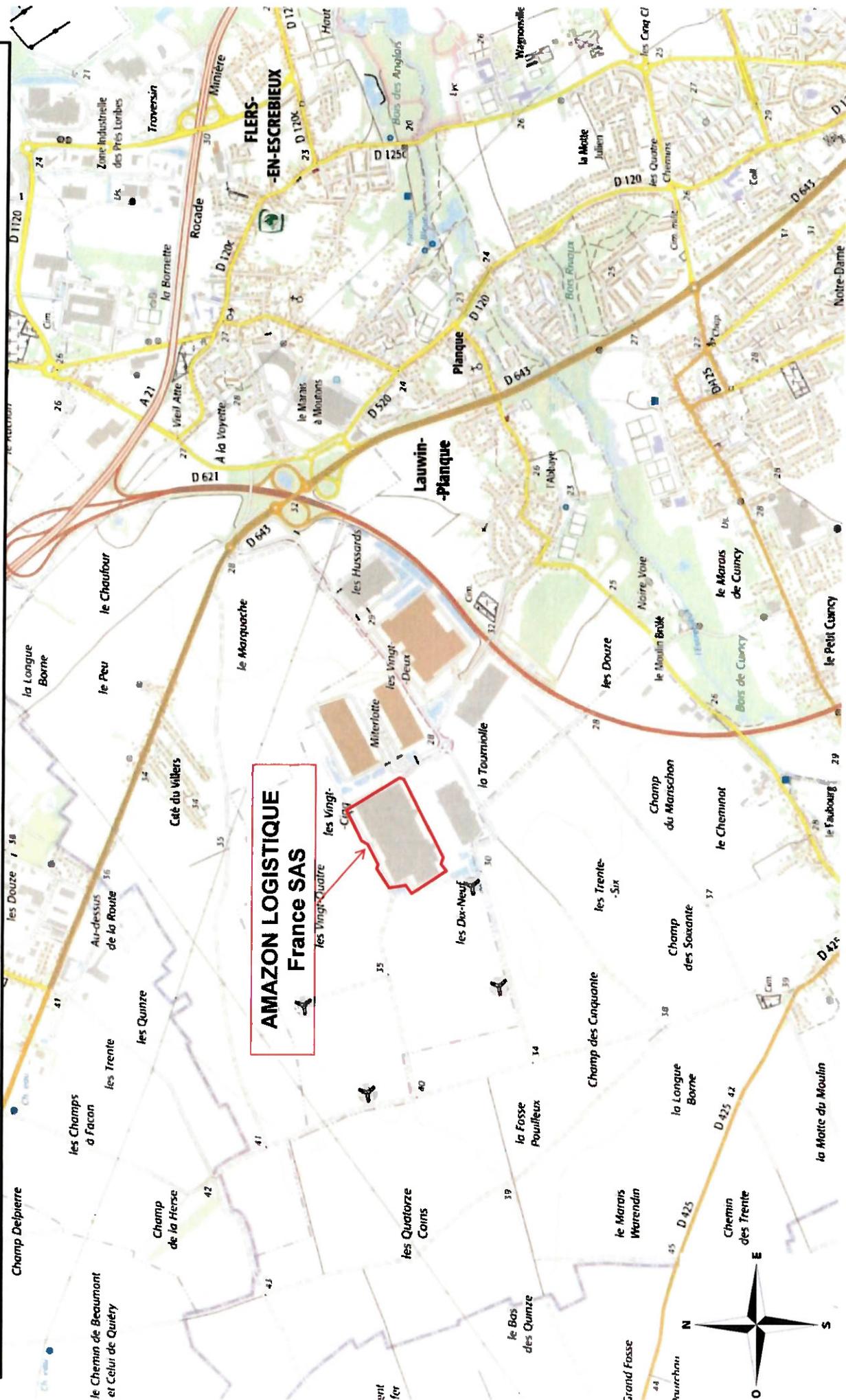


Cells  
LD  
PP

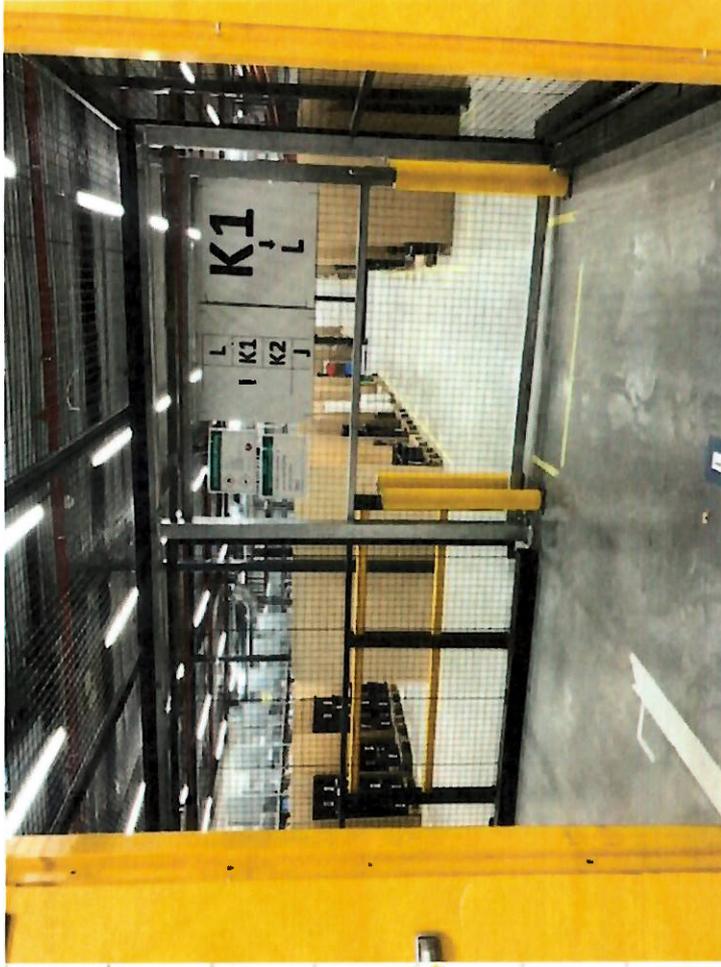
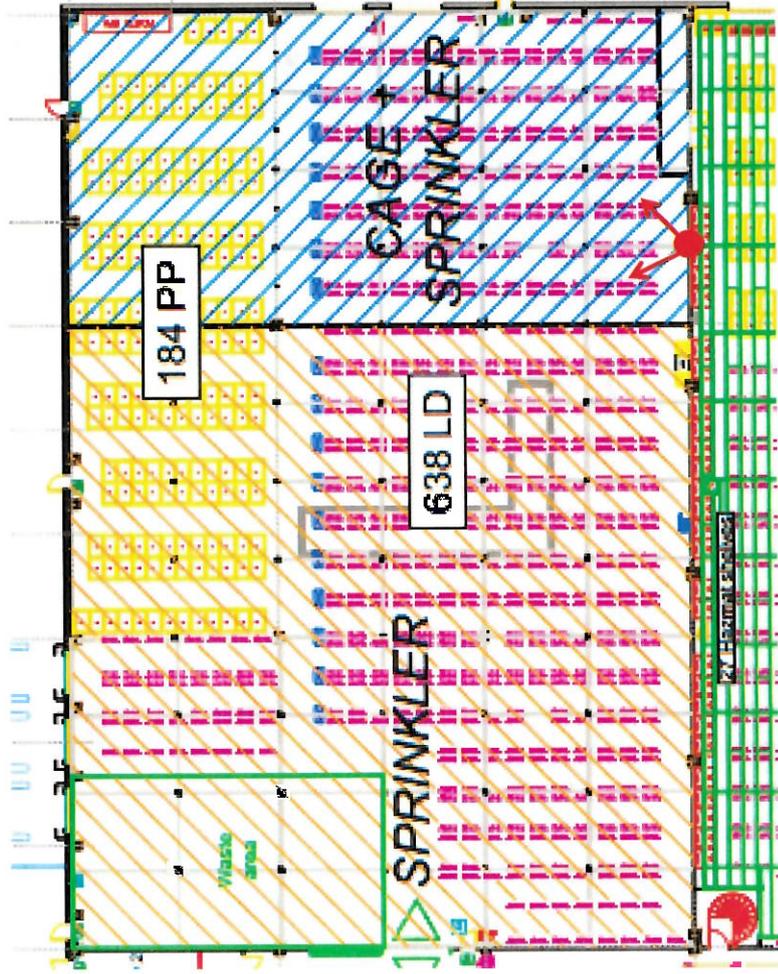


# Annexe 2 - Carte IGN – Site d'AMAZON à LAUWIN PLANQUE (59)

Echelle : 1/25 000ème



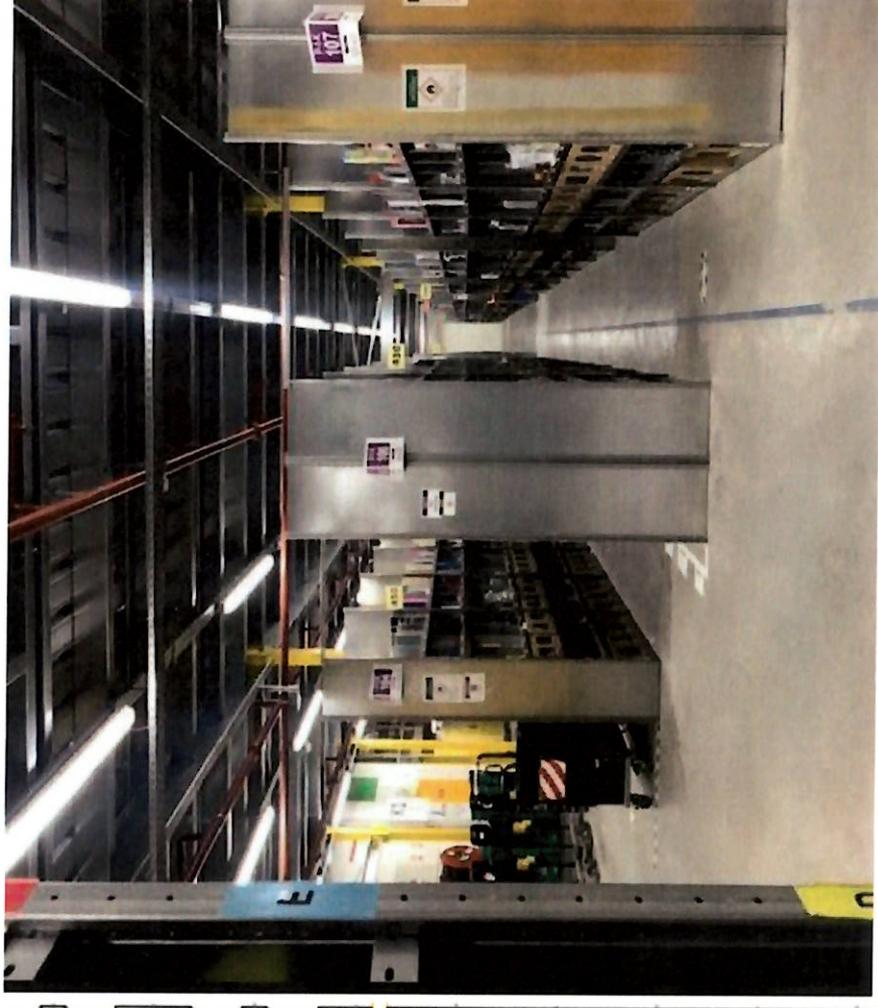
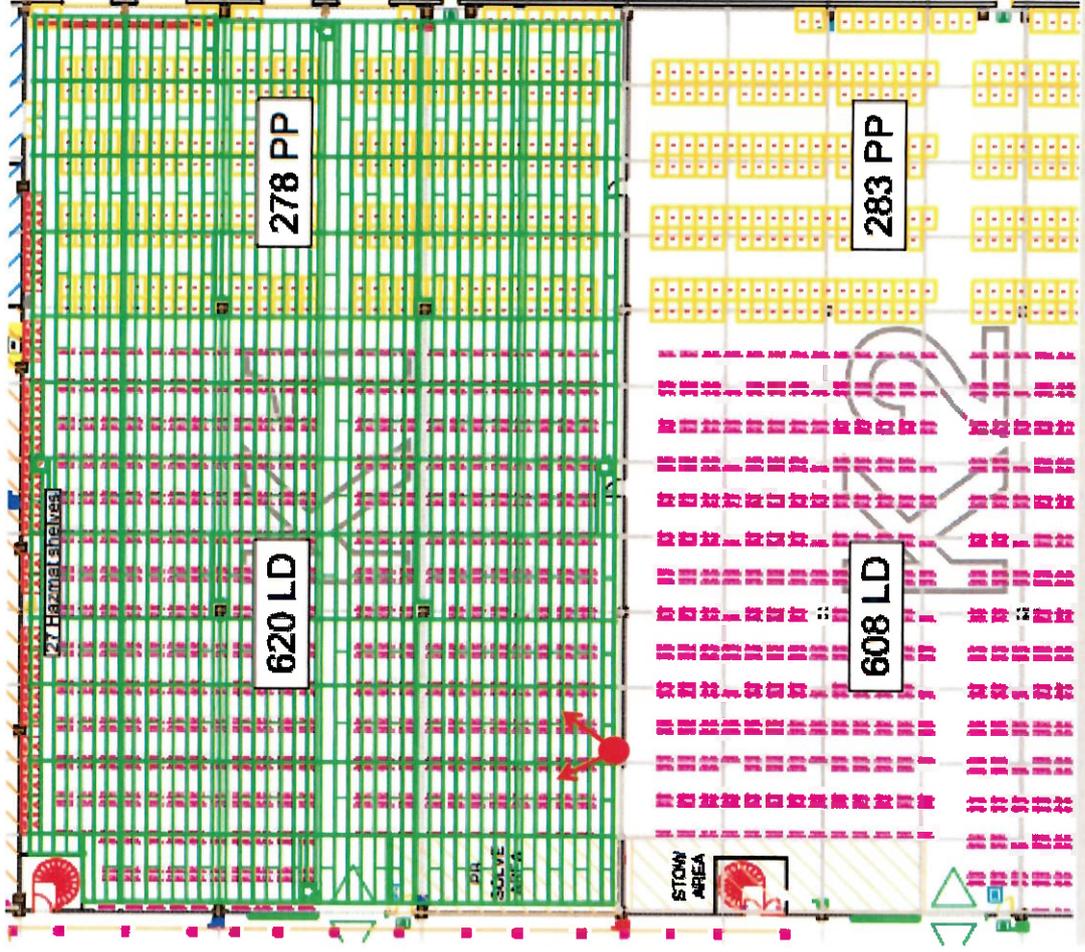
Annexe 3 --Photographie de la cellule L – Site d'AMAZON à LAUWIN PLANQUE (59)



Point de vue intérieur de K1 vers la cellule L

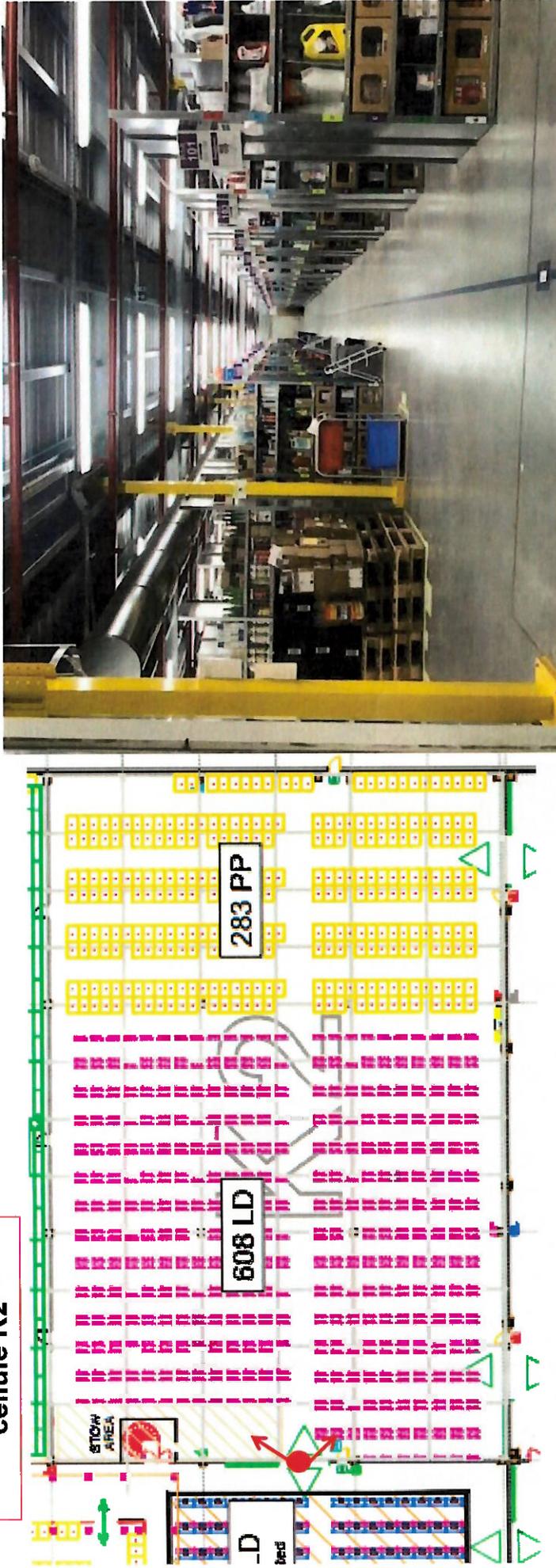
**Annexe 3 – Photographie de la cellule K1 – Site d’AMAZON à LAUWIN PLANQUE (59)**

**Point de vue  
intérieur de K2 vers  
la cellule K1**

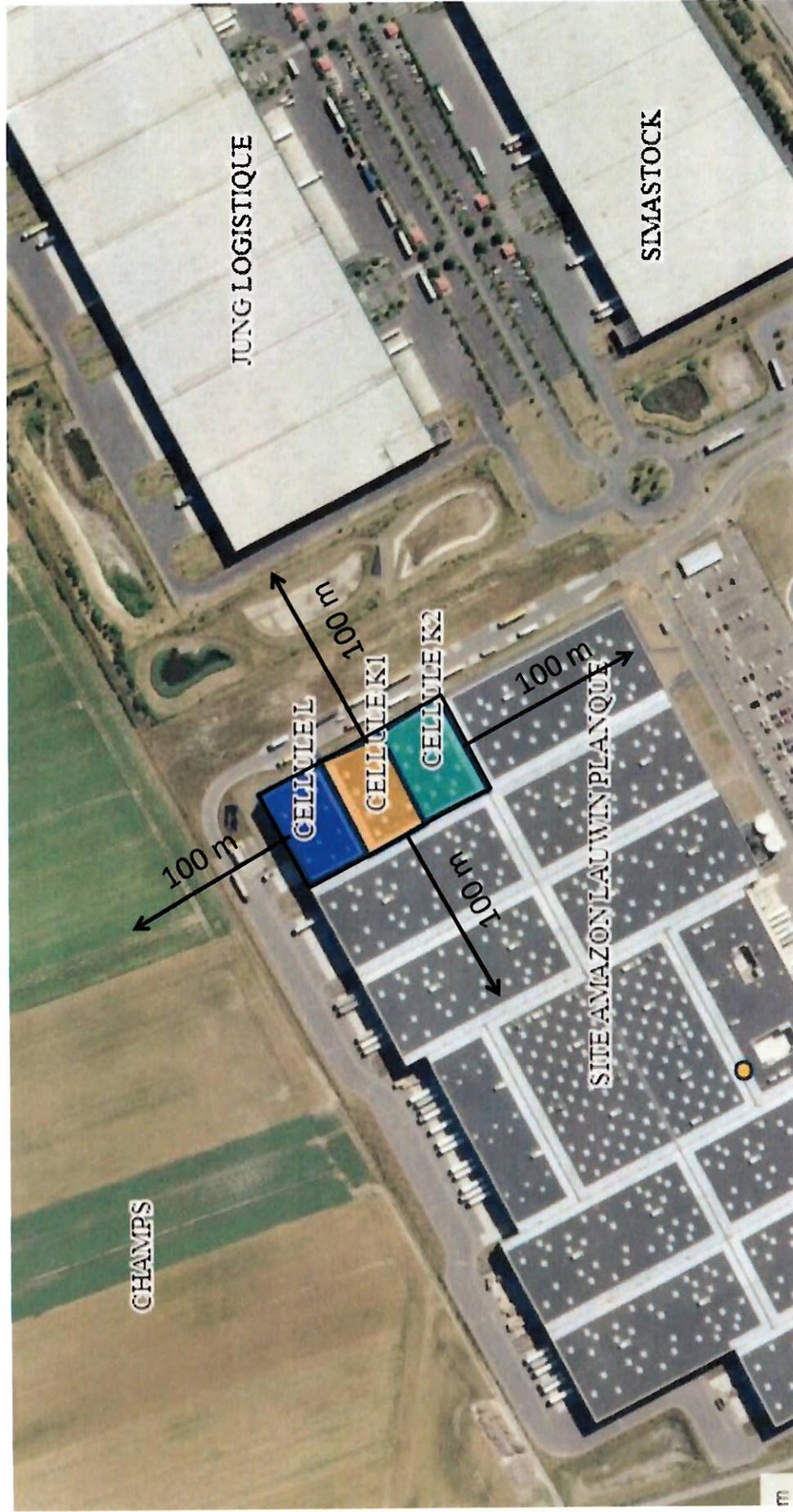


**Annexe 3 – Photographie de la cellule K2 – Site d'AMAZON à LAUWIN PLANQUE (59)**

**Point de vue  
intérieur de J vers la  
cellule K2**



Annexe 5 – Photographie aérienne du Site d'AMAZON à LAUWIN PLANQUE (59) - Echelle : 1/5000ème



**Annexe 3 – Photographie des cellules K1, K2 et L de l'extérieur–  
Site d'AMAZON à LAUWIN PLANQUE (59)**

